PROTEGE

ATERCAP

Atelier régional technique de capitalisation PROTEGE sur l'aquaculture

6 au 10 mars 2022 – Tahiti – Polynésie française

Financé par l'Union européenne

Pacific Community
Communauté du Pacifique

WALLIS ET FUTUNA

NOUVELLE CALÉDONIE

POLYNÉSIE FRANÇAISE

ÎLES PITCAIRN

PROTEGE

Eléments du plan de diversification de l'Aquaculture en province Nord DivAquak-PN 2023-2025

- en cours de finalisation -

CHABRE Paul, Chargée du développement de l'Aquaculture
Service des Milieux et Ressources Aquatiques
de la province Nord, NC

Financé par l'Union européenne
Pacific Community
Communauté du Pacifique
WALLIS ET FUTUNA
NOUVELLE CALÉDONIE
POLYNÉSIE FRANÇAISE
ÎLES PITCAIRN

La diversification économique en province Nord: un plan d'intégration économique en 2 étapes...

1. Développer un tissu aquacole, oui mais pourquoi et quelle finalité?
2. Une réalité déjà existante en réponse à une demande croissante
3. Une liste d'espèces élargie associée à un tissu d'écloseries installées
4. Méthode d'intégration économique de la diversification
5. Appel à manifestation d'intérêt et sécurisation des projets
6. Une facilitation à l'enregistrement domanial des projets

PÊCHE CÔTIÈRE ET AQUACULTURE

PROTEGE

Développer un tissu aquacole, oui mais pourquoi et quelle finalité?

OBJECTIFS
Développer l'Economie bleue

- **Développer l'Economie locale**
- **Développer les ETH prioritaires**
- **Créer des emplois**

BENEFICES
Partager un bénéfice commun

- **Accroitre l'indépendance alimentaire**
- **Approvisionner le marché local**
- **Sortir du tout nickel**
- **Réduire la pression de pêche**

ENJEUX
Assurer un développement cohérent

- **Acceptabilité sociale**
- **Durabilité**
- **Respect environnement & biodiversité**

MOYENS
Valoriser les acquis
Diversifier & Innover

2 schémas existants

Secteur à fort investissement:
⇒ pisciculture intensive en mer
⇒ microalgues
⇒ *crevetticulture*

Diversification artisanale
⇒ huîtres
⇒ picots
⇒ Tilapia/maraîchage
⇒ halophytes / mlg
⇒ holothuries

PÊCHE CÔTIÈRE ET AQUACULTURE

PROTEGE

La diversification une réalité déjà existante en réponse à une demande croissante

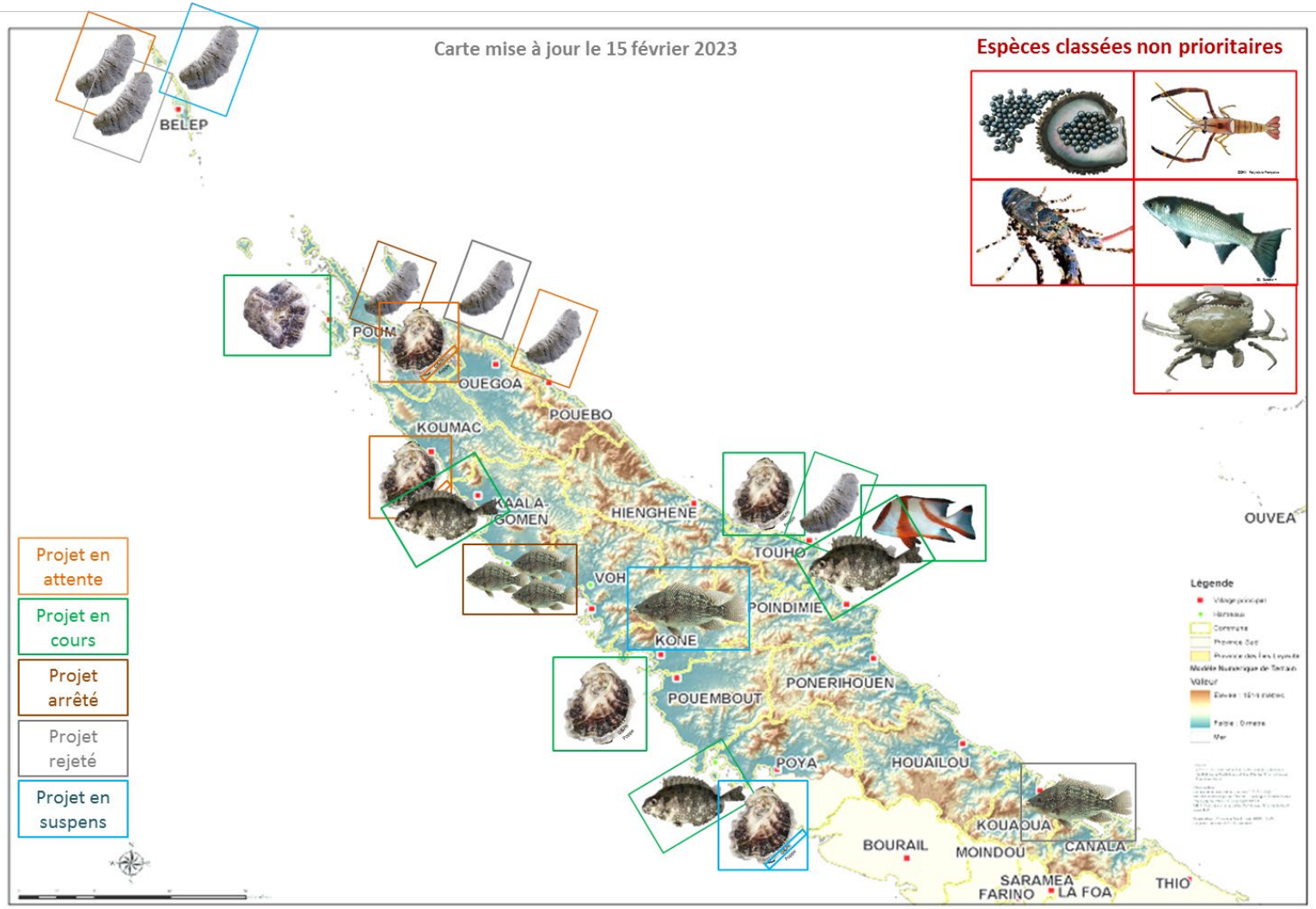

Une liste d'espèces élargie associée à un tissu d'écloseries installées

Cela nous porte à restreindre les espèces prioritaires à la liste suivante:

Poissons	Mollusques	Echinodermes	Plantes
Pouatte	Huitres de roche/palétuvier	Holothuries	Microalgues
Picots gris	Bénitiers		Halophytes
Picots rayé			Spiruline*
Tilapia-Maraîchage			

*strictement en zone de développement prioritaire

Origine des productions: alevins, naissain et productions associées

Ecloserie poisson : **CCDTAM de Foué** => picots, pouattes et grossissement en cage sur Touho,
R&D AMICAL: **LEMA et LTMA** => microalgues et spiruline,
Ecloserie d'huître: **CTA** à Boulouparis,
Ecloserie Bêche de mer : **SEA de la Ouenghi** (Holothurie grise: *H. scabra*),
Ecloserie de bénitiers : **Sea Farms** (Poum) *T. maxima, T. squamosa*, et possiblement *H. hippopus,*
Halophytes: projet et thèses en cours au sein de l'**IFREMER – Aigue-Marine Aquaculture**
Tilapia: pas de projet en cours, pas de besoin d'écloserie spécifique.

Méthode d'intégration économique de la diversification

- Un pas de temps à maîtriser pour le développement de l'aquaculture artisanale et une ouverture aux projets semi-industriels
- Les nécessités de développement :
  - ✓ **Dérisquer**
  - ✓ **Former**
  - ✓ **Affiner les modèles de rentabilité économique**
  - ✓ **Faciliter les procédures d'enregistrement (ICPE – DPM)**
- D'où la création :

⇒ d'une démarche de **concertation** auprès des instances coutumière pour assurer l'intégration du projet dans son environnement => obtention de l'**accord éclairé des chefferies**

⇒ d'un statut de **porteur de projet novateur – PPN**

⇒ à terme de l'implanta° de **Porteurs de projets prioritaires - PPPs**

⇒ d'une nouvelle édition du **CODEV-PN** sur la partie aquacole

Modus operandi: Appel à manifestation d'intérêt et sécurisation des projets

- la structuration d'un Appel à Manifestation d'Intérêt – AMI pour identifier les différents porteurs de projets potentiels et sélectionner les plus motivés et actifs
- Un nombre de projet novateurs (PPNs) par espèce limité pour faciliter leur suivi et l'émergence de schémas optimum d'installation basés sur des investissement limité (optimum < à 8Mxpf)
- Des projets à taille humaine qui intègrent le travail comme valeur économique prioritaire
- Une étude de l'implantation des projets qui tient compte de la diversité des sites naturels
- Un accompagnement financier en lien avec le risque de production associé (dérisquage)

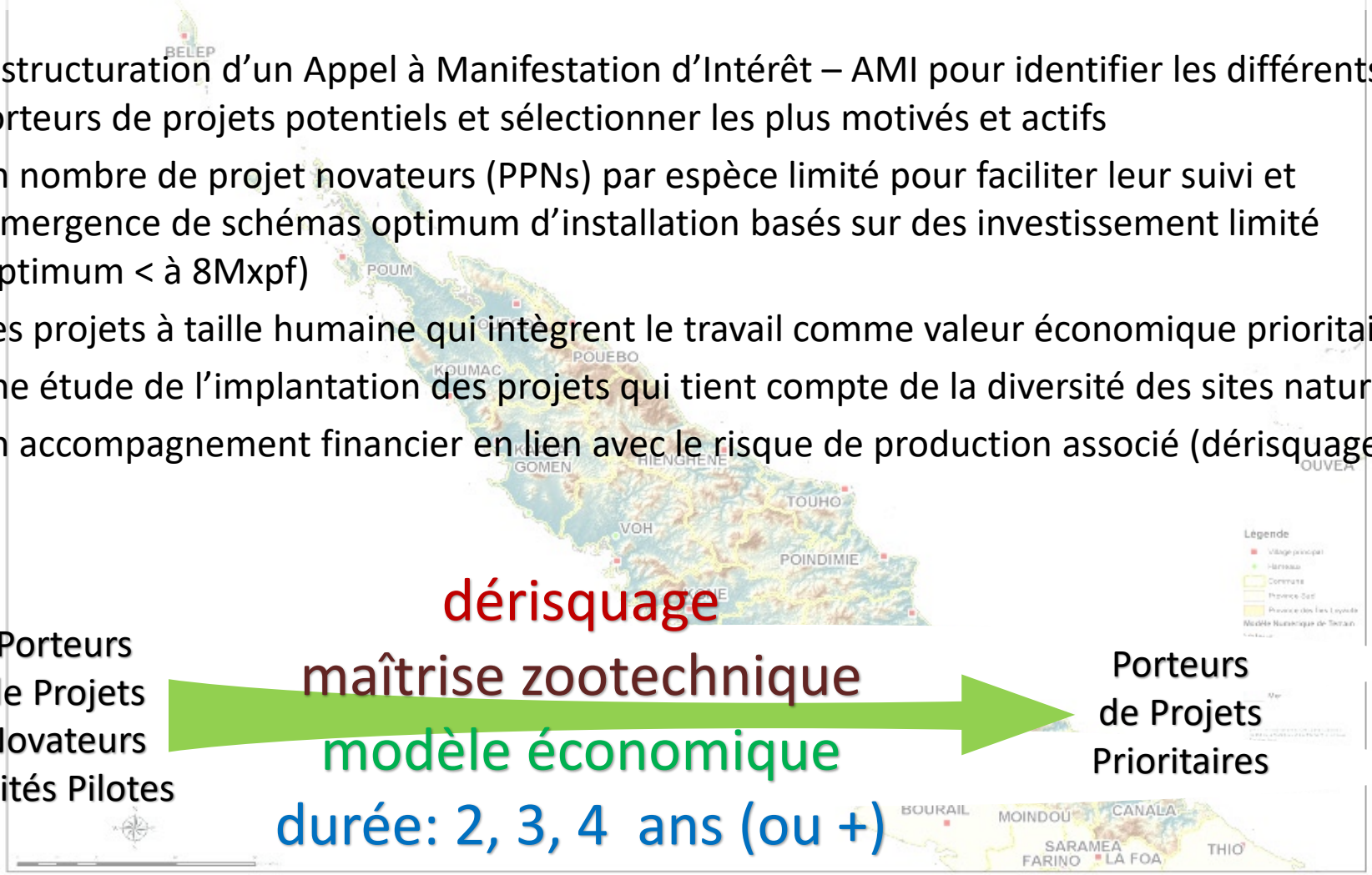

Porteurs de Projets Novateurs Unités Pilotes

dérisquage

maîtrise zootechnique

modèle économique

durée: 2, 3, 4 ans (ou +)

Porteurs de Projets Prioritaires

Modus operandi: une facilitation à l'enregistrement domanial des projets

- La mise en place d'un schéma d'accès facilité en accord avec le service du Domaine
  - une obligation de déclaration des essais en cours dès lors que ceux-ci restent préliminaires à l'installation d'une exploitation à but commerciale
  - la constitution d'une base de donnée pour intégrer et suivre les évolutions de ces essais

- Une évolution attendue de la réglementation pour faciliter l'accès aux petits porteurs de projets
  - un tarif forfaitaire à définir situé entre 10 et 20kxpf à l'équivalent des accès sur le Domaine Public Terrestre
  - un abaissement du coût de la redevance lié à la taille de l'exploitation (3ha, 3UTH)
  - l'obligation d'un suivi au sein du SMRA pour suivre l'adhésion des PPNs à ce schéma

- Le respect de la réglementation ICPE avec une inscription des nouveaux projets par simple Déclaration et enregistrement
- La mise en place d'une étude spécifique pour évaluer l'impact environnemental et son évolution (proposition Bio Eko NC)

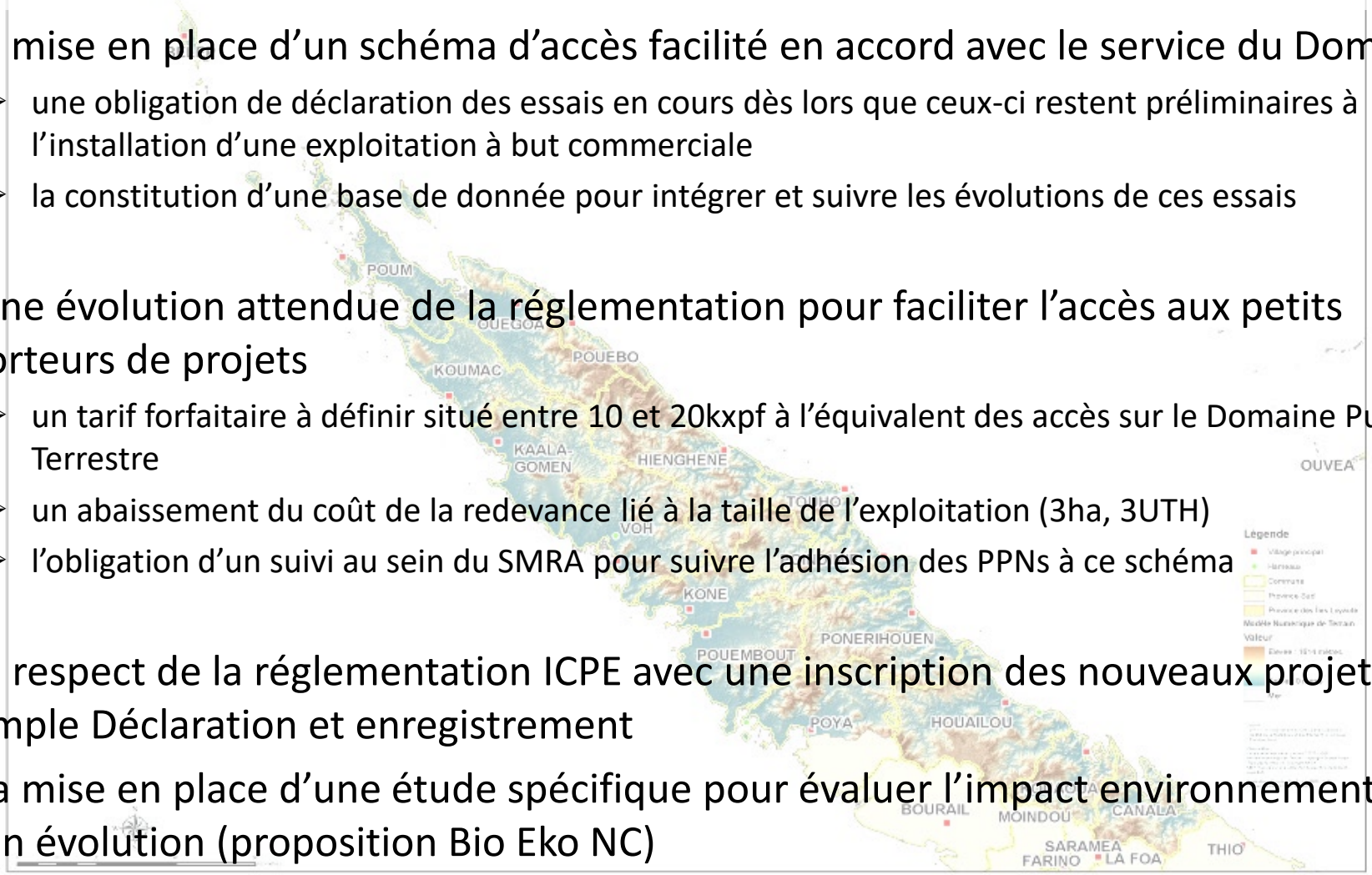

Financé par l'Union européenne

Pacific Community
Communauté du Pacifique

WALLIS ET FUTUNA

NOUVELLE CALÉDONIE

POLYNÉSIE FRANÇAISE

ÎLES PITCAIRN